



# BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

■ N° 38 – 2014 ■

## UN CADRE DE VIE SANS CESSÉ AMÉLIORÉ

L'équipe municipale

Bientôt une nouvelle école



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :



Le rond-point des Meules - p. 12



Les animations Jeunes - p. 14



Les Journées agricoles du Volvestre - p. 23

**MAIRIE 05 61 98 43 43**

En semaine de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h.

Le samedi de 9 h à 12 h

**POLICE MUNICIPALE**

4, place de l'Hôtel-de-Ville

**05 61 98 04 31**

**06 07 27 40 52 ou 06 77 56 23 78**

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**

**05 61 98 43 46**

En Mairie, 1<sup>er</sup> étage

**MÉDIATHÈQUE**

**05 61 98 43 47**

Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jeu de 14 h à 17 h. Samedi de 9 h à 12 h

**CIAS – SIVOM**

**05 61 97 08 98**

Rue du Collège

Service d'Aide à Domicile

**OFFICE DE TOURISME**

**05 61 90 19 55**

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30

et de 14 h à 18 h

**RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ**

**05 61 90 42 53**

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h à 17 h

**LA POSTE**

**05 61 98 02 35**

De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Samedi de 9 h à 12 h. Fermé le mercredi.

**DÉCHETTERIE**

**05 61 90 69 08**

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

**SERVICE AGRICOLE  
DU CONSEIL GÉNÉRAL**

**05 61 90 43 91**

**EHPAD « LE COULOUMÉ »**

**05 61 90 47 09**

**PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)**

**05 61 90 40 05**

**SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)**

Le Fossat : **05 61 68 54 24**

Saint-Paul-de-Jarrat : **05 61 65 09 60**

Astreinte : **06 80 40 74 75**

**ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT**

**05 61 90 49 09**

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

**05 61 90 48 62**

**ÉCOLE ANNEXE**

**05 61 98 29 68**

**COLLÈGE STELLA-BLANDY**

**05 61 98 48 00**

**RESTAURANT SCOLAIRE**

**05 61 90 62 83**

**RESO « LE VAL D'ARIZE »**

**05 61 97 76 00**

**APAJH « LE PLANTAUREL »**

**05 61 98 45 70**

**CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS**

**05 61 90 06 90**

**CENTRE DE LOISIRS**

Bureau : **05 61 90 05 88**

« Les Marmottes » : **05 61 90 66 21**

CLSH École maternelle : **05 61 97 17 12**

**CENTRE D'ANIMATION JEUNES**

**05 61 90 66 29**

**BASE DE LOISIRS « LAS PLAGNES »**

**05 61 90 11 92**

**PISCINE MUNICIPALE**

**05 61 90 42 59**

Ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août

du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**

2, rue Janet

**05 61 90 41 33 et 05 61 87 83 64**

– Assistante sociale : M<sup>me</sup> Benyahia.

Jour de permanence sur rendez-vous :  
mercredi de 9 h à 12 h.

Jour de plage d'accueil social : les jeudis  
semaines paires de 13 h 30 à 16 h 30.

– Médecin PMI : 4<sup>e</sup> jeudi du mois de  
13 h 30 à 16 h 30.

**MAISON DES SOLIDARITÉS  
DU CONSEIL GÉNÉRAL 31**

11, avenue de Saleich, 31220 Cazères

**05 61 98 44 70**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU VOLVESTRE**

**05 61 90 80 70**

**TRÉSORERIE DU VOLVESTRE**

Permanences à la mairie de

Montesquieu-Volvestre de 8 h 30 à 10 h :

– mardi 7 octobre 2014

– mardi 4 novembre 2014

– mardi 25 novembre 2014

– mardi 16 décembre 2014

Carbonne : **05 61 87 84 99**

**U.T.S. (Unité Territoriale Sud)**

Carbonne **05 61 97 80 30**

**PERMANENCES  
AU FOYER COMMUNAL**

**Tremplin**

Le vendredi sur rendez-vous

**Conciliateur**

(Assistance juridique)

Deuxième et quatrième mardis

du mois de 13 h 30 à 17 h seulement

sur rendez-vous à prendre en Mairie.

**OPAH (Opération programmée  
d'amélioration de l'habitat)**

Le troisième jeudi de chaque mois  
de 9 h à 12 h.

**LES URGENCES**

Pompiers .....	18	} 112 depuis un mobile
Gendarmerie .....	17	
SAMU .....	15	
ALLÔ DOCTEUR .....	3966	
Centre antipoison .....		05 61 49 33 33
Cabinet médical Mailhol-Rognant .....		05 61 90 41 26
Dr Bonel .....		05 61 90 43 37
Pharmacie .....		05 61 90 40 04

Bulletin municipal édité par la Ville de Montesquieu-Volvestre

3, place de l'Hôtel de Ville, 31310 Montesquieu-Volvestre.

Téléphone : 05 61 98 43 43. Télécopie : 05 61 90 40 31. [www.mairie-montesquieu-volvestre.fr](http://www.mairie-montesquieu-volvestre.fr)

Directeur de la publication : Patrick Lemasle

Conception et réalisation : Éditions In extenso, 31310 Canens. 05 61 90 29 15.



Papier recyclé

Imprimé sur papier recyclé.

# ÉDITO



**Chère Madame, Cher Monsieur,**

Les élections municipales ont marqué le premier trimestre de l'année 2014. Vous avez été près de 73 % à accomplir votre devoir électoral. Je tiens à vous féliciter pour cette mobilisation et à vous remercier pour la large confiance que vous avez portée à la liste que je conduisais avec 70,98 % des voix. Du fait du nouveau mode de scrutin, le conseil municipal est composé de 20 conseillers de la liste majoritaire et de trois conseillers de la liste minoritaire. J'anime cette équipe avec la volonté de rassemblement, notre commune ayant besoin de l'engagement de chacun pour préserver notre cadre de vie.

Le contexte économique national et international n'est pas sans conséquence sur notre gestion communale. En effet, notre pays a la nécessité de rééquilibrer les comptes publics, ce qui impose une baisse des dotations de l'État aux collectivités locales. La commune en a tenu compte dans l'élaboration de son budget tout en maintenant le niveau d'investissement nécessaire à la réalisation de nos projets.

La construction de la nouvelle école et de la halle des sports à Bonzoumet avance normalement. Nous finalisons actuellement les études pour améliorer les voiries de desserte à ces bâtiments qui accueilleront leur public en septembre 2015. Des travaux à l'église Saint-Victor, dont l'éclairage intérieur, devraient commencer d'ici la fin de l'année.

Améliorer notre cadre de vie est notre préoccupation. Nous souhaitons mettre en place une programmation, sur la durée du mandat, de travaux sur la voirie, les trottoirs et l'éclairage public. Améliorer notre cadre de vie concerne chacun d'entre nous. L'implication de vos élus est assurée. Une très grande majorité des Montesquiens y participe déjà. Mais cela doit être l'affaire de tous. J'ai demandé à la police municipale d'être très vigilante sur les actes d'incivilité non seulement le stationnement interdit, les nuisances diverses dont le manque de propreté sur la voie publique mais aussi en ce qui concerne les animaux errants ou que certains propriétaires laissent divaguer.

Je termine mon propos en remerciant tous ceux qui s'investissent dans la vie économique et associative de notre commune. Cette année 2014 sera encore riche en événements exceptionnels. Nous accueillerons comme tous les trois ans les Journées agricoles du Volvestre, manifestation où se côtoient professionnels et particuliers, curieux et passionnés.

Je vous laisse parcourir le premier bulletin municipal de ce mandat, qui souhaite vous informer de notre vie communale.  
Bonne lecture.

**Patrick LEMASLE**  
**Maire de Montesquieu-Volvestre**

Le maire reçoit sur rendez-vous  
**05 61 98 43 43**

# LE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE 2014-2020



## Résultats des élections municipales 2014

2317 inscrits  
1658 votants  
1544 suffrages exprimés

Liste « Pour Montesquieu tous ensemble » :  
1096 voix = 20 sièges

Liste « Montesquieu, c'est vous » :  
448 voix = 3 sièges

## LE MAIRE

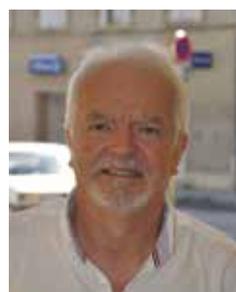


**Patrick LEMASLE**

## LES ADJOINTS AU MAIRE



1<sup>re</sup> adjointe  
**Dominique FAUCHEUX**  
Enfance Jeunesse



2<sup>e</sup> adjoint  
**Henri DEJEAN**  
Cadre de vie



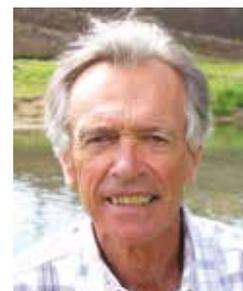
3<sup>e</sup> adjointe  
**Claire MEDALE-GIAMARCHI**  
Affaires scolaires



4<sup>e</sup> adjoint  
**Claude BOUVIER**  
Finances



5<sup>e</sup> adjointe  
**Béatrice MAILHOL**  
Travaux



6<sup>e</sup> adjoint  
**Jean-Pierre BOIX**  
Environnement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Frédéric BIEVENU**  
Conseiller délégué



**Magali MILHORAT ALEK**  
Conseillère déléguée



**Yvan HEUILLET**



**Caroline BREZILLON**  
Conseillère déléguée



**Rémi JANOTTO**



**Annie CAZEAUX**



**Thierry BERTOLINO**  
Conseiller délégué



**Joëlle DOUARCHE**  
Conseillère déléguée



**Alain SENTENAC**  
Conseiller délégué



**Évelyne ICARD**  
Conseillère déléguée



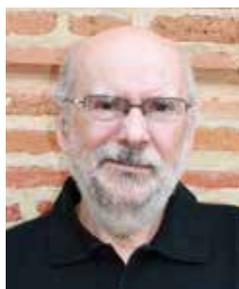
**Michel PORTET**  
Conseiller délégué



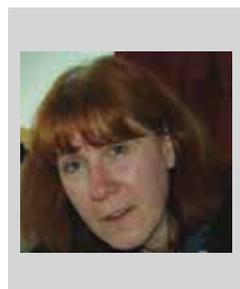
**Lætitia ROUGER**



**Jeanine LEGROS**



**Jean-Pierre ECHAVIDRE**  
Groupe minoritaire



**Jocelyne SOURDOUYRE**  
Groupe minoritaire



**Alban GAUTIER**  
Groupe minoritaire

# BUDGET 2014

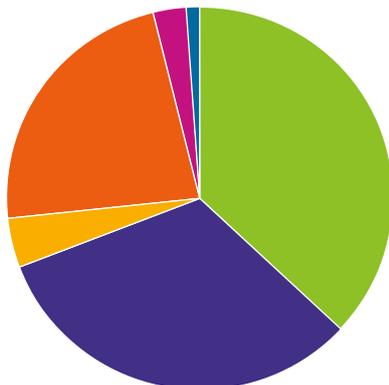
**Le financement de la commune est assuré par trois budgets : le budget principal et deux budgets annexes (un pour le service Enfance et Jeunesse, l'autre pour le restaurant scolaire).**

## BUDGET PRINCIPAL

### FONCTIONNEMENT

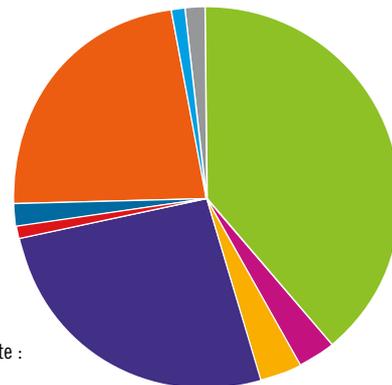
**RECETTES : 3 112 729,18 €**

- Impôts et taxes : 1 153 207,00 €
- Dotations, subventions et participations : 1 004 586,00 €
- Atténuations de charges : 93 000,00 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 713 186,18 €
- Autres produits de gestion courante : 124 000,00 €
- Produits des services, du domaine et ventes directes : 24 750,00 €



**DÉPENSES : 3 112 729,18 €**

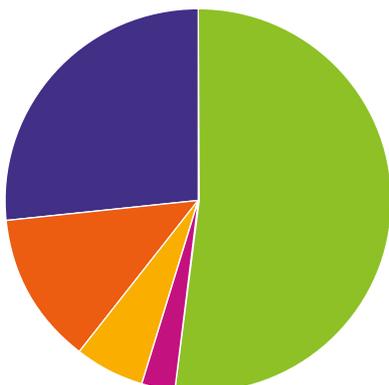
- Charges de personnel : 1 036 500,00 €
- Dépenses imprévues : 100 000,00 €
- Charges à caractère général : 499 000,00 €
- Virement à la section investissement : 714 859,86 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 13 159,32 €
- Atténuations de produits : 75 500,00 €
- Autres charges de gestion courante : 626 710,00 €
- Charges exceptionnelles : 2 000,00 €
- Charges financières : 45 000,00 €



## BUDGET ANNEXE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE Fonctionnement (pas de budget investissement)

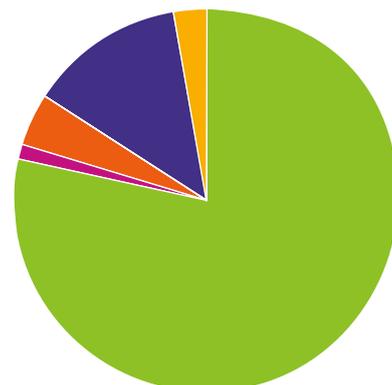
**RECETTES : 427 080,00 €**

- Autres produits de gestion courante (participation de la commune) : 221 150,62 €
- Résultat de fonctionnement reporté (excédent) : 12 429,38 €
- Atténuations de charges : 25 000,00 €
- Produits des services (participation des familles) : 55 000,00 €
- Dotation subvention : 113 500,00 €



**DÉPENSES : 427 080,00 €**

- Charges de personnel et frais : 351 800,00 €
- Autres charges : 500,00 €
- Titres annulés sur exercice antérieur : 18 500,00 €
- Charges à caractère général : 55 280,00 €
- Dépenses imprévues (fonctionnement) : 1 000,00 €



Lors de la réunion du 24 avril 2014, le conseil municipal a voté ces trois budgets. Ils ont été ensuite soumis au contrôle de légalité et validés par M. le Sous-Préfet. Ils sont donc reconnus comme conformes à la loi, sincères et équilibrés.

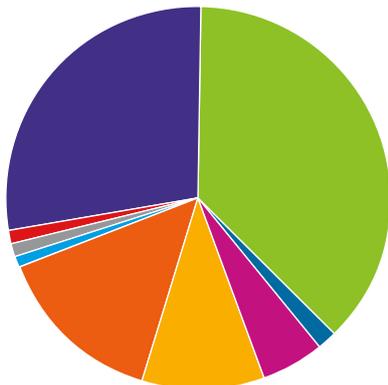
La précédente assemblée ayant déjà voté le compte administratif et le compte de gestion 2013 (comptes établissant les dépenses réelles de 2013), les résultats positifs de ces comptes ont été reportés sur les budgets 2014.

L'évolution importante du budget investissement est due au financement de l'école élémentaire à Bonzoumet.

## INVESTISSEMENT

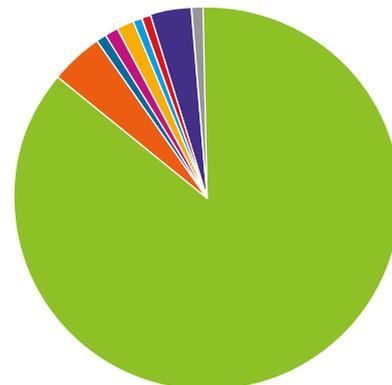
**RECETTES : 4 760 749,31 €**

- Emprunt : 1 778 983,56 €
- Compte de tiers : 68 977,00 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 251 437,15 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 500 000,00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 714 859,86 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 13 159,32 €
- Opérations patrimoniales : 46 697,00 €
- Dotations : 37 000,00 €
- Subvention d'investissement : 1 349 635,42 €



**DÉPENSES : 4 760 749,31 €**

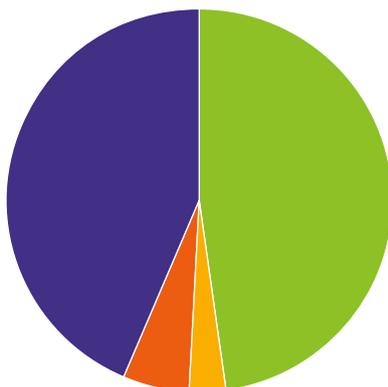
- Immobilisations en cours : 4 160 825,04 €
- Immobilisations corporelles : 186 100,00 €
- Opérations patrimoniales : 46 697,00 €
- Dépenses imprévues : 50 000,00 €
- Emprunts : 74 896,00 €
- Subvention d'investissement : 7 300,00 €
- Immobilisations incorporelles : 9 502,51 €
- Compte de tiers : 201 665,33 €
- Subventions d'équipement versées : 23 763,43 €



## BUDGET ANNEXE RESTAURANT SCOLAIRE Fonctionnement (pas de budget investissement)

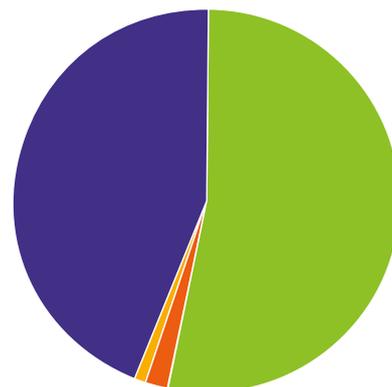
**RECETTES : 232 940,00 €**

- Autres produits de gestion courante (participation de la commune) : 110 794,91 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 7 145,09 €
- Atténuations de charges : 13 000,00 €
- Produits de services (participation des familles) : 102 000,00 €



**DÉPENSES : 232 940,00 €**

- Charges de personnel : 124 800,00 €
- Dépenses imprévues (fonctionnement) : 3 000,00 €
- Autres charges : 500,00 €
- Charges à caractère général : 104 640,00 €



## L'OFFICE DE TOURISME S'ÉTOFFE

Depuis le 10 juin, deux agents ont été embauchés dans le cadre de contrats aidés. Il s'agit de Marie Pia Guerbet et d'Isabelle Janssen Bombico, toutes deux Montesquiennes, encadrées par Marie-Claire Gunst et André Berthoumieux, président de l'Office de Tourisme.



| De gauche à droite : Marie-Pia Guerbet, Marie-Claire Gunst-Laforgue, André Berthoumieux, Isabelle Janssen-Bombico.

Depuis le début de l'été, l'Office de Tourisme propose une plage d'ouverture plus large avec de nouveaux horaires : du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

# NOUVELLE CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

**P**atrick Lemasle, Maire de Montesquieu, a souhaité démissionner de son mandat de conseiller général pour respecter la loi sur le cumul des mandats. C'est Dominique Faucheux sa suppléante aux élections cantonales, 1<sup>re</sup> adjointe et engagée dans la vie politique locale depuis 1995, qui lui succède au poste de conseiller général pour le canton de Montesquieu-Volvestre.

**Reçoit sur rendez-vous à la mairie de Montesquieu-Volvestre ou au Conseil Général à Toulouse.**

**Tél. : 05 61 98 43 43.**

**dominique.faucheuxcg31@gmail.com**



| Dominique Faucheux, conseillère générale et 1<sup>re</sup> adjointe

## PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES DE LA MAIRIE

Le 30 avril 2014, Patrick Lemasle a nommé Eva Almudever au poste de directrice générale des services (DGS), après un contrat de remplacement de 6 mois effectué à la suite de la mutation de Stéphanie Gallego dans les Pyrénées-Orientales.



| Eva Almudever, directrice générale des services

Éva Almudever a fait des études de droit public à la faculté de droit de Toulouse et a poursuivi son cursus par un doctorat en histoire du droit et des institutions. Elle a travaillé quelques années au sein de l'université en donnant des cours d'histoire du droit et en faisant des recherches (Centre Toulousain d'histoire du droit et des idées politiques).

Après avoir obtenu le concours d'attaché territorial et être passée par la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole en 2013, la voici désormais aux côtés de M. le Maire, des élus et des agents pour diriger la Mairie de Montesquieu-Volvestre. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.

## DÉPART À LA RETRAITE DE JEAN-MICHEL FOUACHE

Jean-Michel Fouache a commencé sa carrière comme moniteur éducateur psychomotricien au sein de diverses structures de rééducation. Il intègre la filière animation en 2000 au sein de la Fédération d'Éducation



Populaire Léo-Lagrange en charge de la base de loisirs « La Plagne » dans un premier temps, puis devient très vite animateur des activités vertes, notamment l'activité moto avec Jean-Louis Dince.

Lors de la reprise en gestion directe du service des centres de loisirs par la municipalité en 2006, Jean-Michel intègre le service Enfance et Jeunesse en tant qu'adjoint d'animation

territorial. Il y accompagne les jeunes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au travers diverses activités telles que l'animation périscolaire, l'accompagnement à la scolarité et divers stages.

Il est parti à la retraite à 61 ans le 27 juin 2014. L'ensemble de l'équipe municipale, et en particulier les agents du service Enfance et Jeunesse, qui l'ont côtoyé pendant toutes ces années avec bonheur, lui souhaite une excellente retraite.

# ÉGLISE SAINT-VICTOR

## TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

Des travaux d'embellissement de l'église Saint-Victor sont prévus pour le dernier trimestre 2014. Ils comprendront :

- la remise en état du sas d'entrée de l'église,



- la restauration de six vitraux et la création de deux vitraux,

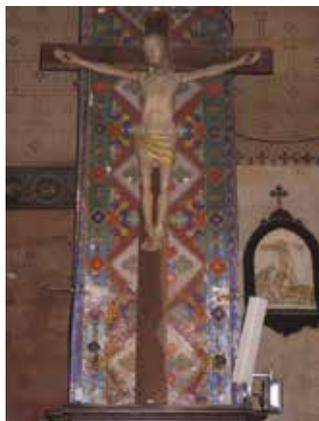


| Exemple de vitrail détérioré

- la reprise de l'éclairage intérieur, de la nef, de la mise au tombeau, de l'abside, de l'autel principal et de l'entrée.

| Église, sas d'entrée avant travaux

## RESTAURATION DU CHRIST EN CROIX



Cette sculpture en bois polychrome classée au titre des monuments historiques, va bénéficier d'un traitement particulier en vue de sa restauration.

Attaquée en plusieurs endroits par des insectes xylophages, l'intégrité de l'œuvre est compromise, il faut agir rapidement. L'atelier de restauration d'Élise Rachez et de Stéphane Moreau a été choisi pour procéder à ces travaux. Ceux-ci vont consister après une étude préalable, à la dépose de l'œuvre, son transport en atelier, sa consolidation, sa restauration et la fixation de la polychromie.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles concourt à cette restauration à hauteur de 30 %.

# L'ÎLE AUX DOUDOUS



**La réalisation du SAS d'entrée à la crèche « L'île aux doudous » est terminée.**

Désormais l'accueil des enfants est séparé de la salle d'activités permettant ainsi un meilleur confort.

| Façade ouest de la nouvelle entrée de la crèche « L'île aux doudous »

## ÎLE DU RAMIER

### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) a prévu deux tranches de travaux sur l'éclairage du Ramier. La première tranche concernant le remplacement de 8 points lumineux (réverbères) suite à des dégradations est terminée. La seconde tranche portera sur tous les autres points lumineux défectueux du site. À l'automne, le Ramier retrouvera un éclairage en parfait état.

### TRAVAUX

Suite à de fortes montées des eaux, les berges de l'Arize ont connu quelques désagréments importants, ce qui a conduit le Syndicat Intercommunal de l'Arize à effectuer des travaux. Il s'est agi d'une part de conforter la pointe de la digue du Ramier ainsi qu'une partie des abords du bâtiment « Les Marmottes ». Ces travaux sont à ce jour réalisés. D'autre part, des enlèvements d'em-bâcles sont prévus sur les secteurs de Mounet, de Bonzoumet ainsi qu'au niveau de la station d'épuration. Par ailleurs et sous la direction du technicien de rivière, le syndicat poursuivra les travaux d'entretien des berges sur l'ensemble de la rivière.

## UNE AIRE DE CAMPING-CAR À LA ZONE ARTISANALE



Depuis plusieurs mois, les élus avaient à cœur d'aménager une aire de services permettant aux camping-cars de s'arrêter sur la commune, ce qui crée ainsi un point d'attractivité. Ce projet a été finalisé au mois de juin, avec l'achat d'une borne sanitaire de type « Flot bleu » par la commune, puis les travaux de gros œuvre et voirie ont été réalisés par la Communauté de Communes. Depuis fin juillet, les propriétaires de camping-cars ont donc pu faire halte sur la nouvelle aire implantée dans la zone artisanale à côté des ateliers municipaux, afin de vidanger les eaux usées et faire le plein d'eau potable.

# TRAVAUX DU FUTUR GROUPE SCOLAIRE À BONZOUMET

***Nous avons abordé le projet dans le bulletin 2013, nous pouvons désormais présenter les premiers avancements des travaux qui ont débuté en décembre 2013 après une phase de préparation de deux mois. Le planning prévoit une réception des travaux en mai 2015, en vue de l'ouverture de l'école et de la halle des sports pour la rentrée 2015-2016.***

**P**our revenir sur la présentation du projet : l'école comprendra 9 classes, avec la possibilité d'en créer une dixième dans les années à venir, une bibliothèque, une salle informatique ; mais aussi une grande salle d'activité, trois salles dédiées à l'animation, des bureaux, une salle de restauration avec un self en liaison chaude avec le restaurant scolaire du centre-ville. La halle des sports sera accessible depuis l'école, mais aura également un accès principal indépendant, permettant un usage scolaire la semaine et un usage associatif le week-end.

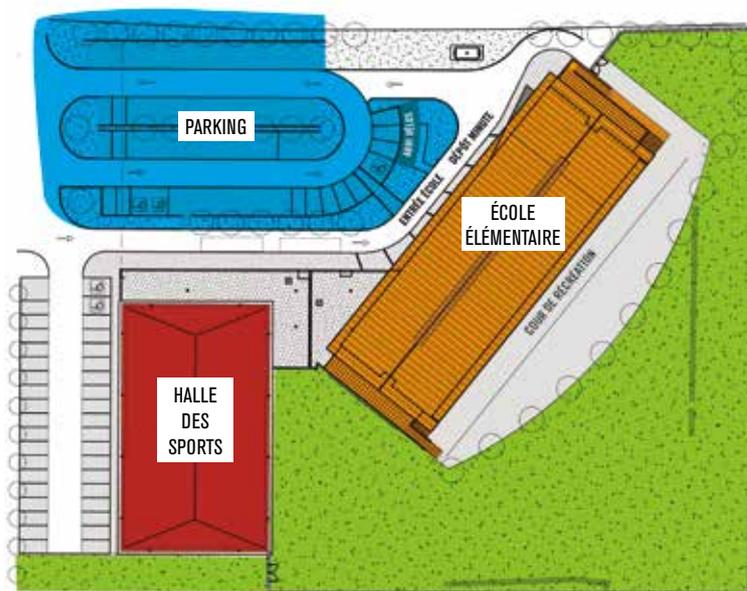
L'entreprise de gros œuvre a presque terminé sa partie : les murs de l'école et de la halle sont déjà montés. Sont désormais à l'œuvre : le charpentier, l'entreprise chargée de l'étanchéité, l'électricien, le menuisier... Tout s'enchaîne.

Les travaux pour le parking de l'école sont réalisés par la Communauté de communes du Volvestre.

Ils commenceront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2015. Ils s'accompagneront

de travaux pour la mise en place de l'éclairage public sur la zone, réalisés par le SDEHG (Syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne).

| Plan d'ensemble du projet



| Le chantier du groupe scolaire. Au premier plan, le futur parking ; sur la droite la halle des sports et au fond l'école (charpente en cours)



# CRÉATION D'UN GIRATOIRE EN ENTRÉE DE VILLE POUR PERMETTRE L'ACCÈS À L'ÉCOLE

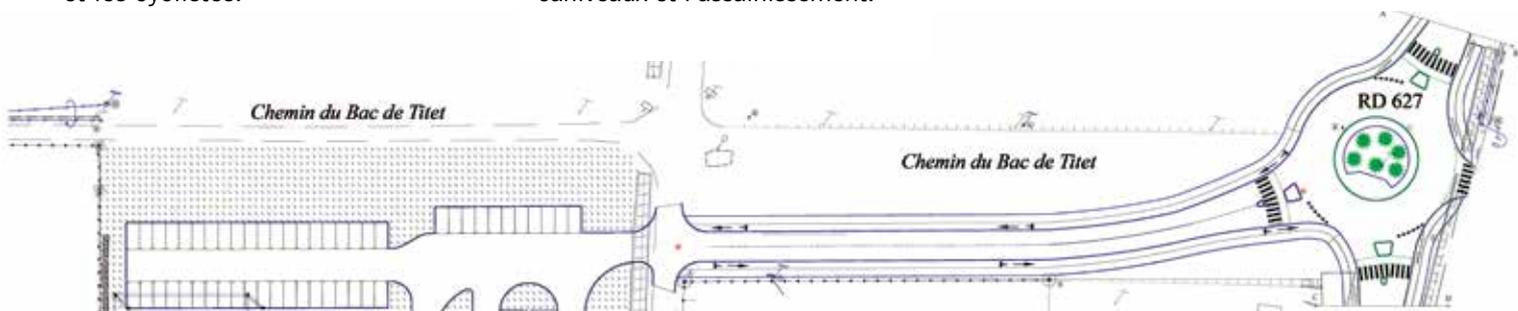


| Projet d'aménagement de la RD 627 pour un accès sécurisé au nouveau groupe scolaire.

## **Parallèlement à la construction de l'école, la Municipalité a entamé une réflexion globale sur le secteur.**

Des travaux vont être entrepris dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2015 pour permettre la création d'un giratoire sur la RD 627 visant à faciliter la circulation et l'accès à l'école. Une liaison est aussi prévue pour les piétons et les cyclistes.

Les travaux de voirie, l'édification du giratoire et la réalisation de la piste cyclable sont à la charge du département de la Haute-Garonne. Les travaux restant à la charge de la commune sont les trottoirs, les bordures, les caniveaux et l'assainissement.



## LES PLATANES DU BOULEVARD CÉSAR-METGE

Suite à l'étude sollicitée auprès des services de l'Office National des Forêts à propos de l'état sanitaire des platanes et visant à maintenir la sécurité des usagers de cette zone, un protocole a été mis en place : abattage immédiat des arbres jugés dangereux, suivi régulier des arbres en place, nouveau diagnostic à l'échelle d'un à trois ans.

## ZONE BLEUE

Une réflexion est en cours et une enquête est menée auprès des riverains et des commerçants du centre-ville pour connaître les besoins et les améliorations qui pourraient être apportées. Les résultats de cette enquête seront présentés prochainement.

## COLLECTE DES DÉCHETS

Concernant la collecte des déchets assurée par la Communauté de communes du Volvestre, nous tenons à rappeler que les containers doivent être sortis la veille du ramassage vers 20 h et rentrés dès le passage du camion collecteur.

## RAPPEL DES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et 16 h à 18 h.

# DES MEULES SUR LE ROND-POINT

*Au terme de bien d'années d'utilisation, quatre meules en pierre ont pu être récupérées sur le site du moulin de Tucha en amont de notre cité avec l'autorisation bienveillante du propriétaire des lieux, M. Tatareau, de Thouars dont l'exploitation est située pour partie en bordure de l'Arize.*

**S**i l'une de ces meules associée à une autre originaire d'un moulin situé sur le ruisseau de Montfa a servi de support à la stèle érigée sur le site du stade de rugby, les trois autres ont été disposées sur le rond-point à l'entrée de la ville sur la route de Toulouse.

Outre leur aspect décoratif, leur présence constitue un clin d'œil à l'histoire et appartient à notre patrimoine car il fut un temps où les moulins abondaient sur l'Arize. Pour s'en persuader il suffit de se reporter au cadastre de 1836, lequel fait état de nombreuses retenues, ou encore de compulser l'histoire du moulin de Barrau écrite par Henri Ménard.

Avant d'établir une liste des moulins, il convient de rappeler que ces installations avaient deux vocations différentes : les moulins les plus nombreux étant les moulins « fariniers », les autres étaient des foulons utilisés pour l'industrie drapière.

Dans ces derniers étaient « foulés » – c'est-à-dire battus – les draps ainsi que les cuirs et les peaux pour les assouplir et les dégraisser. Le principe de fonctionnement étant un arbre entraîné par une roue hydraulique tournant devant une batterie de maillets.

C'est ainsi que trois moulins à eau existaient déjà au XIII<sup>e</sup> siècle : le moulin de la ville sur l'Isle de la Mole, le moulin de Tucha (dit aussi de Gargante ou de Palays) en amont du village et le moulin de Barrau en aval. À une époque voisine, furent construits le moulin de Goueytes ainsi que celui de la Molasse relevant des religieuses des Salenques et détruit au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, divers documents font état du moulin de Titet ainsi que du moulin d'Ébra. Les moulins à foulons étaient soit indépendants soit associés aux moulins à farine.

Aujourd'hui, tous ces moulins ont cessé leur activité à l'exception du moulin de Barrau propriété des frères Médale qui perpétuent inlassablement la tradition des meuniers d'autrefois.

N'hésitez pas à venir visiter le moulin, vous y serez chaleureusement accueillis et, tout en effectuant un retour sur le passé, vous pourrez, comme l'écrivait joliment le Général Ménard apprécier « une farine bonne, pure, nette et marchande ».

| Les trois meules : un patrimoine mis en valeur



## VOIRIE : ENTRETIEN DES ACCOTEMENTS

Depuis quelques années et en accord avec les directives du Conseil Général, un programme de fauchage raisonné est progressivement mis en place.

Cette opération, qui a pour objectif premier d'assurer la sécurité des usagers tout en préservant la biodiversité, doit également permettre de mettre en valeur la faune et la flore des bords de route et d'économiser le matériel et le carburant.

C'est ainsi qu'une première intervention sur les accotements et les zones à faible visibilité a été réalisée vers la mi-mai, une deuxième intervention sur les accotements et les fossés a eu lieu vers la mi-juin alors



qu'un troisième passage est prévu à partir de la mi-octobre.

Il faut également souligner que la hauteur de coupe a été relevée à quinze centimètres, ceci afin de limiter les incidences sur la faune et la flore.

Cette réglementation s'applique sur la voirie départementale ainsi que sur la voirie communale.

## L'ARROSAGE... C'EST AUTOMATIQUE !

*Adieu le tracteur et la perche, bonjour le goutte-à-goutte et l'automatisation de l'arrosage dans la commune.*



L'équipe technique de la municipalité a changé le mode d'arrosage des balconnières fleuries du pont reliant la mairie à la place Brindejonc. Pour ce faire, ce ne sont pas moins de 200 mètres de tuyaux (110 m pour un côté, 90 m pour l'autre) qui ont été installés à l'intérieur même des rambardes du pont pour satisfaire les besoins vitaux des ornements floraux.

Le dispositif, qui allie une prise en charge et un diffuseur pour chaque vasque, fonctionne 10 minutes qu-

tiennement. De même, ce dispositif a été adopté pour les fleurs suspendues sous la halle (5 minutes tous les 2 ou 3 jours).

Les ronds-points (entrée de Montesquieu et route de Daumazan) et le monument aux morts bénéficient, eux aussi, de l'automatisation de l'arrosage.

En tout, ce sont donc 33 vasques fleuries et trois dispositifs d'arrosage enterrés qui permettent de maîtriser la consommation d'eau de notre village.

## INTERDICTION DE BAINNADE DANS L'ARIZE



La baignade dans l'Arize est interdite pour des raisons de sécurité des baigneurs (trous d'eau, différences importantes de température, embâcles) et de santé publique.

Sont également interdits les plongeurs dans l'Arize depuis les berges ou les ouvrages d'art en raison même de l'interdiction de baignade mais aussi en raison de la dangerosité que ces pratiques représentent (embâcles, manque de profondeur).

Afin de lutter efficacement contre les baignades sauvages et les plongeurs dangereux dans l'Arize, le conseil municipal a décidé en séance du 21.07.2014 de fixer le montant de l'amende pour cette contravention de 1<sup>re</sup> classe à 38 €.

## NOS AMIS LES CHIENS

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 2<sup>e</sup> classe (35 €).

La municipalité a mis à disposition plusieurs bornes d'hygiène canine où se trouvent des poches plastiques et des corbeilles de propreté.

Quatre bornes d'hygiène canine sont en place : rue de la Casterette, boulevard Césard-Metge, rue des Boucheries et place du Tint. D'autres emplacements sont à l'étude.

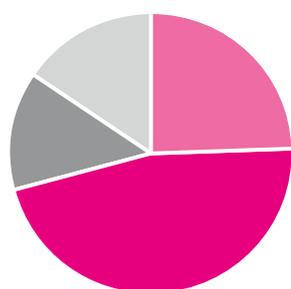


# LE RESTAURANT SCOLAIRE EN CHIFFRES

## Le coût d'un repas à la cantine

Le coût total d'un repas est de **6,87 €** réparti comme suit :

- > 3,10 € sont facturés aux familles.
- > 3,77 € sont pris en charge par la commune, soit 96 000 € par an.



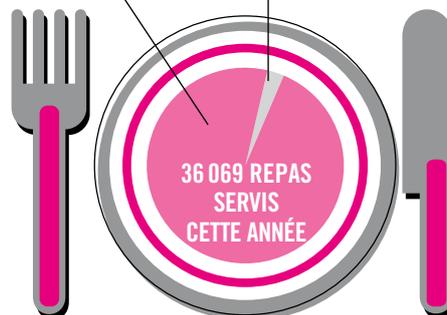
COMPOSITION DU PRIX D'UN REPAS

■ Prix des denrées : 1,69 €
■ Charges en personnel communal (préparation des repas, service, entretien des locaux) : 3,18 €
■ Charges en personnel d'encadrement et d'animation : 0,95 €
■ Frais d'électricité, d'eau et d'entretien : 1,05 €

## Le nombre de repas

35 082  
repas scolaires

987 repas pour le  
centre de loisirs  
durant les petites et  
les grandes vacances



## Le personnel de restauration et l'encadrement

- **5 personnes** sur le restaurant scolaire : 2 cuisinières, 3 agents au service et à l'entretien,
- **16 personnes à l'encadrement** (pour la maternelle et l'élémentaire) pour chaque repas où peuvent se retrouver de **245 à 290 enfants**, selon les jours.

## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) À LA RENTRÉE 2014

La loi Peillon sur la refondation de l'école a instauré des TAP. Ceux-ci ont été mis en place à la rentrée 2013 dans notre commune. Voici quelques exemples qui seront proposés en septembre 2014 par les animateurs du service Enfance et Jeunesse et les associations partenaires.

### SENSIBILISATION DES ENFANTS AUX PROBLÈMES DU HANDICAP

« L'accueil de loisirs est un espace de socialisation et d'éducation qui doit prendre en compte les différences pour construire le vivre ensemble et faire de la place à celui qui est différent ».

C'est dans cet esprit qu'Oussama Boukercha et ses collègues animateurs ont mis en place un « atelier langue des signes ».

Leurs aides dans ce projet sont deux élèves, frère et sœur, de l'école élémentaire qui vivent le handicap de leurs parents malentendants au quotidien.

Ces deux enfants sont très fiers d'apporter leur soutien aux animateurs et transmettre à leurs camarades la connaissance de la langue des signes. Deux ou trois séances d'initiation ont permis à tous de s'exprimer en langue des signes lors de repas au restaurant scolaire.

Malgré quelques maladresses et verres renversés, la communication a rapidement pris forme.

**Cet atelier redémarre en septembre, toujours avec l'appui des deux petits aides animateurs qui ont déjà établi leur programme d'activités (chants et jeux).**

### LES TAP EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

#### Atelier musical et l'école de musique de l'Arize

Avec son président Lucas Dedes, l'école de musique et ses enseignants proposeront une initiation et une découverte de la musique tout au long de l'année aux élèves des écoles élémentaires.

#### Atelier quilles au maillet

Sous la houlette de Claude Tajan et de Nicole Dedieu, la section quilles au maillet du Foyer rural a proposé au service Enfance et Jeunesse d'animer des séances de ce jeu. Et pour ne rien laisser au hasard, Nicole Couzinet, membre de l'association, a suivi une formation pour pouvoir encadrer et transmettre cet apprentissage une fois par semaine aux jeunes élèves des écoles.

*Ces activités sont gratuites et facultatives. Cependant, une obligation existe pour les enfants : être inscrit à ces ateliers et respecter leurs engagements de présence (pour des raisons d'organisation et de sécurité).*

# COLLÈGE STELLA BLANDY : DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS...

La chorale comprenant 115 élèves a présenté trois concerts (le 2 juin à la salle polyvalente, à la fête du Pont et à la fête de la Saint-Victor) et a organisé deux rencontres interscolaires avec les écoles du primaire. Le théâtre comprenant les 4 classes de 6<sup>e</sup> a présenté son spectacle le vendredi 13 juin lors de quatre représentations très réussies et appréciées des familles et du personnel du collège.

L'Association Sportive du collège s'est illustrée cette année à travers le VTT puisque les élèves ont participé aux championnats de France.

Enfin, cette année, le Journal du collège qui existe depuis l'an passé, élaboré par cinq élèves de 3<sup>e</sup>, paraît régulièrement et a été primé au concours Médiatiks des journaux collégiens.



| Sortie VTT

Concernant les langues, les enseignants d'anglais ont « échangé » grâce à un nouvel outil technologique (padlet.com) qui a permis la communication entre les élèves du primaire et les élèves de 6<sup>e</sup>, l'objectif étant de favoriser la découverte du collège pour les futurs collégiens et de développer la dextérité technologique et l'expression en anglais.

En espagnol, de nombreux échanges épistolaires ont eu lieu avec l'Espagne.

Les élèves du collège ont participé à de nombreuses sorties à l'initiative des enseignants, et en conformité avec les programmes et le projet d'établissement : sortie géologie en SVT, musée de la Résistance, théâtre, histoire-géographie, ski, etc.

Le collège a reçu en son sein des intervenants extérieurs pour des exposés auprès des élèves (histoire, français, espagnol, latin).

## DES SORTIES ÉDUCATIVES

Le CESC, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, a mis en place en collaboration avec la fédération des parents d'élèves, la gendarmerie et les services du Rectorat, des actions à destination des élèves et des parents sur les addictions (drogue, alcool, tabac, activités Internet, etc.).

D'autres actions, plus ludiques, comme l'hygiène alimentaire, la semaine du goût, ont eu un franc succès auprès des élèves.

Un travail sur la sécurité routière et sur l'environnement a été proposé aux élèves de 3<sup>e</sup>.

Pendant la pause méridienne, l'atelier Scrabble, encadré par des parents d'élèves, a été reconduit et le Clac a proposé différentes activités aux collégiens.

## CHANTIER VILLE VIE VACANCES 2014

Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) a organisé le chantier Ville Vie Vacances (VVV), soutenu par la CAF et le Conseil Général de la Haute-Garonne, auquel 12 jeunes Montesquiens ont participé. Ce chantier permet aux jeunes d'obtenir une aide financière pour leurs vacances.



Sous la houlette de Christelle Gaston, responsable du CAJ, de Régine Rouch et Oussama Boukercha, tous deux animateurs, les jeunes ont réalisé une fresque murale et ont ainsi contribué à l'embellissement du mur d'enceinte de la crèche « L'île aux Doudous ».

**Contact service Enfance et Jeunesse : 05 61 90 66 29**

## Nouveaux horaires au CLAE

Depuis le 2 septembre, le Centre de Loisirs Associé aux Écoles (CLAE) ouvre le matin à 7 h.

Un accueil sera assuré :

- À l'école maternelle (algéco du CLAE)
- À l'école élémentaire annexe
- À l'école élémentaire du centre-ville

Ces nouveaux horaires sont mis en place de septembre à décembre.

Si le nombre d'enfants accueillis sur les 3 sites à 7 h n'est pas significatif, le service ne sera pas maintenu et reprendra à 7 h 30 dès janvier.

## ALLÔ DOCTEUR

Depuis le 2 juin 2014, un nouveau numéro, le 39 66 est mis en service pour tous les usagers du système de soins en Midi-Pyrénées, aux horaires de permanence des soins (à partir de 20 h le soir et toutes les nuits, week-ends et jours fériés).

Il permet, depuis n'importe quel point de la région, de contacter un service médical de garde, sans encombrer les lignes du 15, dédié aux urgences vitales.

**Malade la nuit, le week-end ou un jour férié ?**

Avant de vous déplacer **téléphonez 3966 allo docteur**

**Si une vie est en danger, aucune hésitation : contactez tout de suite le 15 (SAMU)**

A partir de 20h et toutes les nuits, week-ends et jours fériés, un médecin vous écoute pour apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin : un conseil médical, un rendez-vous avec un médecin de garde, ou l'orientation vers un service d'urgence.

110000 d'usagers ont déjà appelé le 3966

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute. C'est ça la permanence des soins.

ars | URPS |

### PERMANENCES DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL

N° Montesquieu : 05 61 90 41 33

N° Cazères : 05 61 98 44 70

#### Assistante sociale

M<sup>me</sup> BENYAHIA

Les mercredis de 9 h à 12 h sur rdv  
Les jeudis pairs de 13 h 30 à 16 h sans rdv pour les personnes n'ayant jamais vu l'assistante sociale

#### PMI

Médecin : M<sup>me</sup> KOUBAA

Puéricultrice : M<sup>me</sup> LEHIMAS

4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9 h à 12 h sans rdv

3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> vendredi pair sur rdv

Les rdv sont à prendre sur Cazères

# FONCTIONNEMENT DU CCAS : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement public administratif communal géré par un conseil d'administration (CA) comprenant :

#### • LA PRÉSIDENTENCE

Le maire est le président de fait du CCAS, un vice-président est élu par le conseil d'administration.

#### • 16 MEMBRES :

- 8 membres élus par le Conseil Municipal (Claude Bouvier, Caroline Brézillon, Annie Cazeaux, Dominique Fauchoux, Rémi Janotto, Jeannine Legros, Claire Médale-Giamarchi, Jocelyne Sourdouyre),
- 8 membres nommés par le maire, issus de la société civile participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social de la commune (Pierre Crabe, Jean-Claude Douarche, Michel Dreuilhe, Nathalie Ferré, Chantal Pavie, Marie-Christine Petit, Élisabeth Prévost, Mamy Ramarohetra).

Le CCAS valide les dossiers d'aide sociale, et gère l'EHPAD Le Couloumé qui est dirigé par Évelyne Milhorat- Durrieu.

#### LE CONSEIL

Nommé par le président, un agent administratif (Jacqueline Berdou) assume le secrétariat du CCAS et gère les dossiers et l'accueil des personnes.

### QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES AIDES ET ACTIONS POSSIBLES ?

- Monter les dossiers de prise en charge d'hébergement pour les personnes en établissement (foyer d'accueil...).
- Au niveau handicap : aider pour les dossiers MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Pour les seniors :
  - participer à l'élaboration des dossiers SASPA (Service d'Allocation Spécifique Personnes Âgées) permettant l'obtention d'un minimum vieillesse,
  - diriger vers le CIAS pour obtenir une aide à domicile et/ou le portage des repas,
  - délivrer des certificats de vie avec possibilité de déplacements à domicile,
  - aider pour les dossiers de téléassistance.
- Pour les particuliers :
  - accompagner dans l'élaboration de dossiers administratifs : CMU, ACS (Aide pour une Complémentaire de Santé), HLM,
  - suivre des dossiers d'aide sociale en collaboration avec l'assistante sociale et les divers organismes (CAF, CPAM, RME...),
  - aider en nature (colis alimentaire d'urgence, épicerie solidaire...)
  - fournir un domicile d'accueil pour la réception du courrier des personnes n'ayant pas d'adresse fixe.

# 2014, ANNÉE DE COMMÉMORATION



## Au programme dans le cadre des Journées européennes de Patrimoine

Samedi 20 septembre  
– de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 :  
exposition « La Grande Guerre ».  
À l'Office de Tourisme.  
– 16 h : visite guidée de la ville  
« Montesquieu en 1914 ».  
Départ devant l'Office de Tourisme.  
– 17 h 30 : causerie : La vie dans  
les tranchées (gratuit).  
À l'Office de Tourisme.  
Une autre rencontre est prévue  
aux alentours du 7 novembre sur  
« Le destin des rescapés ».

L'Office de Tourisme répond au calendrier établi officiellement par le ministère de la Culture. À ce titre, a été commémoré en 2013 l'invention du tombeau de Saint-Jacques à Compostelle et présenté une nouvelle édition corrigée, augmentée et richement illustrée de Notre-Dame du Bout du Pont.

Depuis le 1<sup>er</sup> août, est organisée la commémoration du début de la Grande Guerre 1914-1918 (commémoration internationale qui implique plus de 60 nations). Pour cela, un appel a été fait auprès des familles pour obtenir le prêt de documents et d'objets. Le résultat est présenté dans une exposition à la galerie municipale de l'Office de Tourisme

jusqu'à la fin décembre.

Dans cette même galerie une table sera réservée à la lecture de revues et livres qui traitent de la guerre. Enfin, et ce qui apparaît comme une nécessité pour satisfaire votre soif de pédagogie sur ce sujet, l'Office de Tourisme organise au minimum quatre rencontres à thème.

La première a eu lieu le 1<sup>er</sup> août : « Ils ont assassiné Jaurès! », suivie le 8 août du vernissage de l'exposition « Pourquoi commémorer? ».

Ainsi l'Office de Tourisme répond-il à sa double vocation d'animation touristique et de mise en valeur du patrimoine culturel.

Depuis 20 ans, c'est le sens de son action.

## PLUS DE 11 000 DOCUMENTS À VOTRE DISPOSITION À LA MÉDIATHÈQUE

**Déjà 22 ans que la ville de Montesquieu-Volvestre a pris l'initiative de créer une bibliothèque, ouverte et gratuite pour tous.**

Après trois années passées dans le petit local de la maison des associations, avec peu de livres, le déménagement vers les 200 m<sup>2</sup> du second étage de la mairie en 1996 a permis aux collections d'imprimés de s'étoffer petit à petit et de

remplir les étagères de la médiathèque, (200 mètres linéaires). À cela, sont venues s'ajouter la création d'un fonds sonore en 2007, puis l'arrivée des DVD en 2012 prêtés par la médiathèque départementale. Actuellement, ce sont donc 9000 imprimés, 2000 CD et 120 DVD mis à la disposition du public adulte et enfant.

Depuis quelques années, la moyenne d'âge des lecteurs a baissé, grâce à la

crèche qui fréquente la bibliothèque, initiant ainsi les plus petits au calme et à l'écoute d'histoires.

Pour les moins de 3 ans, un spectacle offert par la médiathèque départementale a été proposé en juin dernier. Ainsi, les plus jeunes ont pu aussi faire partie de la fête du théâtre à Montesquieu-Volvestre.

Il est important de rappeler que la bibliothécaire, Annie Montigaud, peut se déplacer à domicile pour proposer aux personnes handicapées des livres et romans audio, que ceci peut se faire avec la collaboration du Sivom de Montesquieu qui met à disposition un lecteur de CD très performant pour personnes malvoyantes ; ce dispositif est extrêmement apprécié des bénéficiaires. **N'hésitez donc pas à vous renseigner auprès d'Annie Montigaud au 05 61 98 43 47.**

| La médiathèque, un espace culturel pour petits et grands



## FESTIVAL L'ÎLE AU THÉÂTRE



Le festival « L'Île au théâtre » a lieu fin juin sous le « Chapit'chou », sur l'île du Ramier, cadre verdoyant et accueillant. Le

temps du festival, le théâtre vient vers les habitants du Volvestre.

Forte du succès populaire des deux premières éditions, l'association Culture en Volvestre a proposé, pour cette 3<sup>e</sup> édition, une nouveauté : un spectacle jeune public qui a connu un vif succès avec 172 entrées. Il est à noter une fréquentation en hausse constante : 355 entrées en 2013, 611 en 2014 (hors spectacle enfant).

Notre credo, c'est le théâtre ! Notre devise : la bonne humeur !

Retrouvez les informations sur le festival : [www.lileautheatre.fr](http://www.lileautheatre.fr)

## UNE CORRESPONDANTE CROIX-ROUGE PRÈS DE CHEZ VOUS

À l'occasion des 150 ans de la Croix Rouge Française, l'unité locale Carbonne/Cazères a proposé une exposition itinérante retraçant les actions de l'association.

Cette exposition s'est tenue à la mairie en août, vous pourrez la retrouver à la rentrée à Rieux-Volvestre. Outre les missions internationales plus largement connues, la présidente Mireille Grandet a présenté l'action locale qui est menée par les bénévoles sur notre secteur. Dans le but d'être plus proche des Montesquiens, la Croix Rouge a nommé Christiane Petit en qualité de correspondante locale.

Contact : 05 61 98 20 33 ou 06 31 60 84 72



À gauche, Christiane Petit, correspondante Croix-Rouge pour Montesquieu, et à droite, Mireille Grandet, présidente de l'unité locale Carbonne/Cazères.

## DÉJÀ 16 ANS POUR LE FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE!

### L'édition 2014 a été spéciale...

Le public a pu découvrir en avant-première nationale le film *Pride* qui avait reçu une « standing ovation » lors de sa projection à Cannes ! Une comédie désopilante dont seuls les Anglais ont le secret et que les Français adorent ! Mais durant ces 16 années, que d'aventures et de surprises pour les organisateurs Michèle et Chris Faram, un couple franco-anglais partageant son temps entre Londres et Montesquieu-Volvestre : nombreux imprévus dus à la météo (orages violents, pluie battante en pleine projection) et problèmes techniques divers (pannes de projecteur, bobines et films cassés, écran qui flotte au gré du vent... et films sans sous-titres !). Mais qu'importe, ce qui reste surtout en mémoire, ce sont ces soirées d'été sous les



étoiles où tout le monde se retrouve face à cet écran géant.

Cinéphiles et amateurs du 7<sup>e</sup> art, rendez-vous en 2015.

## LA PUPENVOL



La Petite Université Populaire en Volvestre (PUPenVOL), est née le 11 septembre 2013. Elle propose des conférences sur les trois cantons : Montesquieu-Volvestre, Rieux et Carbonne. Son objet : la diffusion du savoir par l'organisation de conférences tout public et tous sujets.

Les conférences se déroulent le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois et sont annoncées par affichage ou mail adressés aux personnes inscrites sur la liste de mailing.

Les 3 prochains thèmes prévus pour le 4<sup>e</sup> trimestre de 2014 sont : la cybercriminalité (par Gilles Baroin, enseignant chercheur à l'Université Toulouse

Capitole) ; Jaurès, l'homme vrai philosophe et engagé (par Jordi Blanc, écrivain, philosophe et éditeur français de langue occitane) ; Gaudi et Guell (par Antonio Guell, de la famille Guell de Barcelone).

Contact à Montesquieu-Volvestre : Hubert Pavier

## PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- Un planning de conférences avec des intervenants qui font partager gratuitement leur savoir.
- Une entrée libre et gratuite.
- Une adhésion facultative à l'association (individuel : 15 € ; couple : 20 €).
- Des sujets variés accessibles à tous : économie, philosophie, histoire, arts, littérature, sciences, cinéma...
- Les séances commencent à 20 heures, durent une heure environ et les échanges se poursuivent ensuite en partageant le « boire et le manger » que chacun veut bien apporter.
- Des éléments (interview radios, articles de presse, bibliographie...) fournis par le conférencier peuvent être consultés sur le site de Pupenvol : [www.pupenvol.fr](http://www.pupenvol.fr), où les conférences peuvent aussi être réécoutées.

## LA CLÉ DU VILLAGE

Pour 2014, l'objectif de l'association, qui est de dynamiser le commerce et l'artisanat local, passe par la mise en place d'un partenariat avec la Chambre de Commerce de la Haute-Garonne.

Au titre de ses activités, l'association animera un stand aux Journées Agricoles du Volvestre. Elle organisera également un vide-greniers dimanche 28 septembre 2014 (inscriptions à l'Office de tourisme) et en janvier 2015 le traditionnel goûter spectacle destiné aux enfants.



### Présidé par Dorine Jolibert

(agent d'assurances), le nouveau bureau est composé de :

- Vice-président : Nicolas Debailleul, vétérinaire.
- Secrétaire : Laura Garrivet, ostéopathe.
- Secrétaire adjointe : Valérie Charles, orthophoniste.
- Trésorière : Jocelyne Pourret, infirmière.
- Trésorière adjointe : Marie Bernard Bricet

| Le nouveau bureau. De gauche à droite : Laura Garrivet (secrétaire), Marie Bernard Bricet (trésorière adjointe), Dorine Jolibert (présidente), Jocelyne Pourret (trésorière), Valérie Charles, Nicolas Debailleul.

## PRÉSENTATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS

Création de supports pédagogiques	Caroline Larrieu	Lieu-dit Pachanche
Cabinet de sage-femme	Mireille Pire	Avenue des Pyrénées
Osthéopathe	Laura Garrivet et Timothée Fertil	Place de la Halle
Réflexologue	Marie Bernard Bricet	Rue Porte-de-Rieux
« Autonome et chez soi », service de soins à la personne	Patricia Garcia	Chemin Debat-Brancaou
Réflexologie plantaire	Pascaline Brevi	33, chemin du Bourgaou
Dépannage informatique	Patrick Loubet	1, rue de la Tour

## L'ASM SE RÉGÈNÈRE

Avec la fin de la présidence de Jean-Louis Inard, c'est un glorieux chapitre de l'histoire de l'ASM qui se termine. Mais le livre est loin d'être achevé, et la reliure est toujours à parfaire dans ces moments-là. Yves Noilhan et Jean-Louis Portet prennent donc la suite, au sein d'une équipe dirigeante qui ne bouge finalement pas tant que ça. Côté sportif, Laurent Labessouille a quitté le navire pour des raisons professionnelles, et Thierry Raufast le remplace au sein de l'encadrement senior, toujours en binôme avec Laurent Brun, assistés de Jérôme Audoubert et Benjamin Eychenne. Plus que ces changements, c'est le retour d'une équipe Juniors (en entente avec Daumazan-sur-Arize) qui est à noter, après une année d'absence, et des saisons difficiles depuis le titre national de 2010. La modification des catégories fait sauter une année à tout le monde et permet donc de rengager une équipe à XV chez les moins de 18 ans dès la saison prochaine. Avec le maintien d'une équipe Cadets ainsi qu'un staff étoffé et rajeuni, les belles années pourraient vite revenir. Enfin, et c'est probablement le plus

important à l'heure actuelle pour le club, École De Rugby (EDR) est en pleine vie. Des effectifs très satisfaisants dans toutes les catégories, des résultats en adéquation avec les moyens dont nous disposons, mais pouvant encore être améliorés. Le principal manque est à situer au niveau des éducateurs et/ou accompagnateurs. Il est

de notre devoir à tous de nous impliquer dans cette vie sportive extrascolaire au demeurant éducative. Comme le proclame un certain slogan de la FFR, « L'école de rugby, c'est l'école de la vie », et à ce titre, toute personne voulant faire partie de cette famille pour suivre les enfants de 6 à 14 ans sera toujours la bienvenue à l'ASM.



| Voyage à Paris des sections Moins de 13 ans et Moins de 15 ans

## VOLVESTRE BASKET CLUB



L'équipe Seniors filles évolue en promotion d'excellence.

© Le regard d'Émilie

## SECTION QUILLES

Après s'être illustrée tout au long de l'année 2013, la section Quilles du Foyer rural a poursuivi sa progression en 2014 en accédant à quatre finales sur huit participations.

Sous la houlette de son dynamique président, Claude Tajan, bien secondé par Nicole Dedieu, ce sont 28 adultes et 4 jeunes qui se retrouvent régulièrement pour les entraînements du jeudi. L'association privilégie la gratuité de la carte de membre pour les jeunes jusqu'à 14 ans.

Pendant la période hivernale, la section offre un volet culturel en organisant des soirées théâtre pour le plus grand plaisir de tous.

**Renseignements : 07 87 08 45 65.**



| Adresse et concentration pour le lanceur du maillet...

## TENNIS CLUB DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE (TCMV)

Le TCMV compte plus d'une centaine d'inscrits dont une bonne moitié d'enfants à l'école de tennis et permet aux adhérents de pratiquer ce sport en loisir comme en compétition.

Pour la prochaine saison 2014-2015, Axel Lefranc (diplômé d'État Tennis) viendra travailler avec Dominique Dupuy, professeur à l'école de tennis depuis plusieurs années.

Sur le plan sportif, l'équipe Dames a été demi-finaliste du Challenge du Comminges et a terminé 5<sup>e</sup> de sa poule au Trophée AG2R. L'équipe 1 Hommes a fini 6<sup>e</sup> de sa poule très relevée en Régionale 3 du Trophée Caisse d'Épargne. L'équipe 2

Hommes a fini 4<sup>e</sup> de sa poule lors de la Coupe Claude Bonnefond, 3<sup>e</sup> de sa poule dans le Challenge et 3<sup>e</sup> de sa poule Régionale 6 du Trophée Caisse d'Épargne. Chaque année, le TCMV organise plusieurs manifestations : les portes ouvertes du club, le goûter de Noël, la sortie aux « Petits As » à Tarbes. La journée de clôture de l'école de tennis et le grand tournoi annuel César Curie se sont déroulés cette année du 28 août au 14 septembre 2014.

Des possibilités d'utilisation des courts sont offertes aux non-adhérents et aux vacanciers sous condition de réservations (voir au club ou à l'Office de Tourisme).



| Remise des récompenses

Contact : 06 49 95 56 06  
Mail : tennismontesquieu@gmail.com  
site : <https://sites.google.com/site/tennisclubmontesquieuvolvestre>

## ÇA BOUGE À LA GYM VOLONTAIRE



| Bureau de la gymnastique volontaire en place depuis septembre 2013. De gauche à droite : Geneviève Schmeltz, vice-présidente ; Christel Sacareau, secrétaire ; Karine Pereira, trésorière ; Valérie Brosillon, secrétaire adjointe ; Marie-Cécile Bertolino, présidente.

Le club de gym propose des cours de gymnastique pour tous les âges. Deux heures de gym douce ou d'entretien, le lundi et le vendredi matin assurés par M. Muller. De la gym tonique (step, abdos-fessier, renforcement musculaire, etc.) dispensée par Nelly trois fois par semaine, puis des cours proposés par Julie après 16 h 30 pour les 3 à 11 ans.

Nouveauté cette saison, des cours de baby gym réservés aux tout-petits à partir de 9 mois et jusqu'à 3 ans. À l'étude, la création d'un cours de Zumba pour les collégiens et les lycéens.

Très actifs, les dirigeants du club effectuent, pendant les vacances scolaires, lorsque les cours de gym ne sont plus assurés, des randonnées, permettant ainsi de maintenir une bonne condition physique tout en resserrant les liens entre les adhérents.

## 6<sup>e</sup> CORRIDA DE MONTESQUIEU

**Pour les non initiés « corrida » signifie course à pied en occitan (prononcer « courrido » en roulant bien les r !)**

Le 17 juin 2014 pour la 6<sup>e</sup> année, 149 coureurs se sont élancés dans les rues du village sous les applaudissements des Montesquiens pour 5 km ou 10 km de course.

Auparavant, 60 enfants ont également participé à cette course, tous gagnants puisque récompensés par une magnifique médaille.

Cette année, un don de 1 € par inscription a permis de remettre un chèque de 150 € à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

La remise des prix a été effectuée conjointement par les maires de Montesquieu, Patrick Lemasle, de Rieux, Maryse Vezat, la conseillère générale, Dominique Faucheu, et l'adjointe au maire de Montesquieu, Claire Médale.



| Départ des participants

### RÉSULTATS DE LA 6<sup>e</sup> CORRIDA

5 KM HOMME	Sébastien Decombe	🕒 18,17 minutes
5 KM FEMME	Anne Sénéchal	🕒 21,12 minutes
10 KM HOMME	Richard Hobby	🕒 33,11 minutes
10 KM FEMME	Brigitte Kurek	🕒 51,29 minutes

### ASSOCIATION « COURIR EN VOLVESTRE »

L'association Courir en Volvestre, organisatrice, vous attend pour sa 2<sup>e</sup> manifestation de l'année, le 19 octobre 2014 : le Trail Gaulois à Rieux, course comptant pour le Challenge Raphaël Levy.

## RONDE DE L'ISARD

**Pour sa 37<sup>e</sup> édition, cette épreuve cycliste a emprunté une fois de plus les routes du Volvestre.**

Organisée en quatre étapes, cette course internationale destinée aux coureurs amateurs Espoirs issus des meilleurs clubs et sélections nationales reste une véritable référence.

Dès le jeudi 22 mai, les coureurs se sont élancés de Saint-Girons pour se rendre à Goulier-Neige. C'est ainsi qu'ils ont traversé notre commune aux alentours de 13 heures venant de Lahitère en direction de Rieux-Volvestre.

Vers 12 heures, les organisateurs ont fait une pause dans notre cité et les Montesquiens ont pu dialoguer avec Raymond Poulidor, parrain de l'épreuve. Chacun a pu apprécier la disponibilité de ce grand champion et ce fut l'occasion pour certains d'évoquer avec nostalgie bien des souvenirs.



| De gauche à droite : Raymond Poulidor, Jean-Pierre Boix, adjoint au maire et Bernard Salles, organisateur.

# ÉTAT CIVIL

## DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2013 AU 31 JUILLET 2014

### NAISSANCES

- Angéline PONS – UHLMANN, 2 juillet 2013
- Max BRETHERS JOUVEAU, 12 août 2013
- Louis DEFIS, 21 août 2013
- Louane FABRE, 27 septembre 2013
- Mayron SEVRAN DEVAUX, 28 septembre 2013
- Élyne LOUBET, 5 octobre 2013
- Léo RANDI, 24 octobre 2013
- Loukas VEILLEROY, 26 octobre 2013
- Kenzo DAUVILLAIRE SEVERAN, 30 octobre 2013
- Marius BEAUVUE, 2 novembre 2013
- Félix MILLY VERGNIOL, 8 novembre 2013
- Axel CRISSEU, 12 novembre 2013
- Hugo BERNARD, 15 novembre 2013
- Clémence NADALIN, 23 novembre 2013
- Lilou BERTIN, 26 novembre 2013
- Gabin HENRIQUES, 6 décembre 2013
- Adèle MARRAS, 8 décembre 2013
- Éva DADOUN, 17 décembre 2013
- Enzo VIGLIENGO, 22 décembre 2013
- Lenny CARRIERE, 1<sup>er</sup> janvier 2014
- Louis LACOSTE, 11 janvier 2014
- Florient CONTE, 29 janvier 2014
- Camille CONTE, 29 janvier 2014
- Nolan MARTINEZ, 30 janvier 2014
- Émy NICOLINI, 30 janvier 2014
- Morgan DUBLINEAU CAROZZANI, 7 février 2014
- Étienne AMADIO, 10 février 2014
- Kiara NOVELLO, 2 mars 2014
- Amélie POISSON, 2 mai 2014
- Wendy BOUZANQUET, 10 mai 2014
- Arthur BIRGHARD, 30 mai 2014
- Liara GEIGER, 14 juin 2014
- Marius MENARD BONEL, 20 juin 2014
- Alvina GAUTEUR GALIN, 23 juin 2014
- Louis DOVIN TATTEGRAIN, le 30 juillet 2014

### MARIAGES

- Valérie MILLY et Damir TOMI, 6 juillet 2013
- Jennifer BORTOLUSSI et Nicolas CANET, 13 juillet 2013
- Angéline DELEPLACE et Julien MALBOUYSSOU, 20 juillet 2013
- Michèle PUK et Michel DELORME, 20 juillet 2013
- Carine LOPEZ et Jean VILLEMONT, 27 juillet 2013
- Vanessa CARRERE et William BELGHERRES, 31 août 2013
- Cynthia FABRE et Lionel SERVANT, 7 septembre 2013
- Ingrid RESPAUD et Jérôme CALVET, 21 septembre 2013
- Rachel ESMORIS et Dominique MOUNIÉ, 28 décembre 2013
- Magali RODET et Émilie, Isabelle ROUZEAU, 18 janvier 2014
- Amina BOUKERCHA et Boubacar SAKO, 8 mars 2014
- Dominique PRIEUR et François DUSSENY, 16 juin 2014
- Vanessa COEURET et Nicolas LOUBET, 28 juin 2014
- Nadia OUBOUBKER et Stéphane HAQUART, 5 juillet 2014
- Magali ALEK et Patrick MILHORAT, 12 juillet 2014
- Brigitte RICKEBOER et Alain SENECHAL, 19 juillet 2014
- Pauline MOULHERAT et Matthieu SOUILLA, 26 juillet 2014
- Nadège GARCIA et Jérôme BOUBE, 26 juillet 2014

### DÉCÈS

- Aline DOTTO née ROUCH, 3 juillet 2013
- André SOULA, 5 juillet 2013
- Christiane CRABÉ née BASCANS, 23 juillet 2013
- Pierre TEREYGEOL, 3 août 2013
- Eulalie BIGOURDAN née CASTAGNOS, 5 août 2013
- Louise ROUGALLE née PERIS, 14 août 2013
- Lucienne COINTE née ADASIEWICZ, 30 août 2013
- Yves LASCOURS, 6 septembre 2013
- Jean LAC, 11 septembre 2013
- Bernard CAUVIN, 11 septembre 2013
- Irène MONNEREAU née PIERREL, 18 septembre 2013
- Simone LACLAU née SALVAGNAC, 22 octobre 2013
- Lucienne FAURE née DUMAS, 28 octobre 2013
- Michel MORERE, 31 octobre 2013
- Hervé ROUSSEL, 1<sup>er</sup> novembre 2013
- Odile GARDES née ESTABIALE, 14 novembre 2013
- Marie DEDIEU née MASSIP, 20 novembre 2013
- Marie VILOTTE née GOUZES, 3 décembre 2013
- Renée BOITEL née LAFFITE, 13 décembre 2013
- Marie MEDALE née VIGIER, 15 décembre 2013
- Bernard ROUGER, 21 décembre 2013
- Émile, Léon, Étienne DESPIERRES, 20 janvier 2014
- Jean, Claude, Maurice PAPIN, 20 janvier 2014
- Charles PINOS, 7 février 2014
- Hesther, Reine BOCCALON née CARRARO, 23 février 2014
- Roger BERGES, 10 mars 2014
- Georges, Bertrand DESCOUX, 14 mars 2014
- Jean-François FERRANDO, 15 mars 2014
- Jeanne, Marie, Émilie LOZIO née DES, 26 mars 2014
- David, Christian, Yves GALY, 29 mars 2014
- François-Xavier TOURNIER, 19 avril 2014
- Antoinette, Louise SAINT-GERMES née LE FRANC, 25 avril 2014
- Marcelle, Germaine, Gabrielle WALTER née DANIS, 7 juin 2014
- Marguerite, Catherine, Marcelle DUTAUD née NOGUERA, 9 juin 2014
- Jean-Claude, Roger HERAULT, 22 juin 2014
- Antoinette, Laurence AUDOUBERT née DOUMENG, 23 juin 2014
- Monique, Mauricette SCHALLER, 29 juin 2014
- Germaine HERCHER née DOS SANTOS LOPES, 1<sup>er</sup> juillet 2014
- Andrée, Marguerite LAFONT née DUPUY, 4 juillet 2014
- Louis, Georges, Joseph, Augustin COINTE, 7 juillet 2014
- Jean MARTIN, 28 juillet 2014
- Lucienne BLOIS, 31 juillet 2014

# LES JOURNÉES AGRICOLES DU VOLVESTRE, POUR LEUR 20<sup>E</sup> ÉDITION, VOUS PROPOSENT 2 GRANDS PÔLES : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'AGRICULTURE ET LA FILIÈRE BOIS

CONCOURS DE BOVINS, OVINS, CHEVAUX, AVICULTURE  
EXPO-VENTE DE MACHINES AGRICOLES • MOTOCULTURE  
FOIRE ARTISANALE ET COMMERCIALE  
VILLAGE DU LAIT



## Samedi 13 septembre

- 8h à 11h : Réception des animaux
- 14h à 17h : Concours de bovins
- 15h : Conférence agro-écologie
- 17h : Inauguration
- 20h30 : Soirée Daube au Ramier animée par SKY  
(Inscription à l'O.T. au 05 61 90 19 55)

## 2 jours de fête !

défilé de vieux tracteurs démo guidage de tracteur par GPS  
démo de chiens d'utilité et de troupeaux maniabilité d'attelage équin  
marché de producteurs locaux le pain de A à Z conférences-  
débats initiation à la pêche  
balades à dos d'âne et calèches  
stands de restauration et buvettes  
animations musicales avec Les Amis Réunis & Les Troubadours du Mont Royal

Le programme détaillé avec un plan de la foire sera disponible sur place.

**Entrée libre • Parkings et navettes gratuits**

## Dimanche 14 septembre

- 10h à 13h : Défilé et présentation des meilleurs animaux : bovins, chevaux (chevaux lourds, chevaux de selle et Mérens)
- Toute la journée : spectacles et activités équestres (maniabilité d'attelages)



Contact :

Association Les Concours Agricoles de Montesquieu-Volvestre

Tél. : 05 61 90 43 91 • e-mail : jav.volvestre@gmail.com • www.concours-agricoles-montesquieu.com

13 et 14  
septembre  
2014

FOIRE EXPO  
MONTESQUIEU  
VOLVESTRE



20<sup>e</sup>

Journées  
agricoles  
du  
Volvestre

Les nouvelles technologies dans l'agriculture • La filière bois énergie

